

**Information technique**  
**Direction des politiques familiale et sociale**

<b>Date :</b> 16/12/2020	<b>Nombre de pages :</b> 1 page + 1 annexe	<b>Emetteur(s) :</b>
<b>Information technique N° :</b> 161	<b>Nature :</b> Information	
<b>Destinataire :</b> Centres de Ressources Mesdames et Messieurs les Directeurs et Directeurs Comptables et financiers des Caf		
<b>A l'attention de :</b>		
<b>Domaine :</b> ACTION SOCIALE	<b>Date d'application :</b> Immédiate <b>Champ d'application :</b> Métropole et DOM	
<b>Mots-clés :</b> BAREME DES PRESTATIONS DE SERVICE		
<b>Objet :</b> Barème des prix plafond des prestations de service 2021		
<b>Pièces jointes :</b> Barème des prix plafond des prestations de service 2021		

**M e s s a g e**

Vous trouverez en pièce jointe le barème des prix plafond des prestations de service 2021. Le plafond et le plancher de ressources à prendre en compte pour le calcul des participations familiales dans le cadre de la Prestation de Service unique y figurent également.

Le budget du Fnas 2021 étant encore en cours d'approbation, cette information vous est communiquée à titre officieux. Sauf contrordre, elle deviendra officielle et applicable le 22 décembre 2020.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Directeur Comptable et Financier, Madame, Monsieur le Responsable de Centre de ressources, l'expression de nos salutations distinguées.